

Modifié le 27/02/19

Face aux défis climatiques, environnementaux, sociaux et économiques, la Métropole Rouen Normandie s'est engagée à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de ses politiques. L'un des objectifs majeurs est de réduire l'empreinte écologique du territoire communautaire en fédérant les initiatives de tous ses acteurs. L'éducation à l'environnement est un des principaux outils au service de cette ambition.

Elle vise à une prise de conscience individuelle des citoyens et à leur mobilisation active. Attentive à mobiliser l'ensemble des acteurs de son territoire (écoles, structures sociales, clubs sportifs, entreprises...), la Métropole développe de nombreux dispositifs d'accompagnement et sensibilisation aux changements comportementaux dont l'objectif est la préservation de l'environnement. Les thèmes abordés par les différents dispositifs proposés sont variés et adaptés aux différents publics grâce aux outils pédagogiques fournis par la Métropole.

Les thèmes abordés :

- La réduction des déchets
- L'eau
- La solidarité internationale
- Le jardinage durable
- La mobilité
- L'énergie et l'air intérieur
- Les éco-gestes à la maison (économies domestiques)

Des animations sur le thème de la forêt et de la nature sont proposées par [les Maisons des forêts](#)

Les outils d'accompagnement :

- Animations basées sur la pédagogie active
- Appels à projets basés sur la pédagogie active

-
- Fiches pédagogiques
 - Fiches ressources
 - Malles pédagogiques
 - Mise à disposition de matériels

Les dispositifs d'accompagnement des projets d'éducation à l'environnement proposés par la Métropole sont gratuits. Les établissements accompagnés sont seuls porteurs et gestionnaires de leurs projets.

Table des matières